



Prise en charge en neuropsychologie

PROGRAMME D'INTERVENTION pour collégiens

PENSER A ETRE ATTENTIF !

Programme conduit par Sophie JACQUET, Psychologue, spécialisée en neuropsychologie

Une adaptation du Programme d'Intervention des Fonctions Attentionnelles et Métacognitives

GROUPE PIFAM C'EST QUOI ? C'est un programme de 12 ateliers développés par Francine Lussier, neuropsychologue canadienne afin d'aider les enfants présentant un trouble déficitaire de l'attention (TDA, TDA/H) ou des difficultés d'apprentissage à prendre conscience de leurs stratégies et à mieux les adapter aux situations du quotidien.

- **UN ATELIER POUR DEVELOPPER SES RESSOURCES ATTENTIONNELLES ET SES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE**

Un atelier pour développer des compétences qui sont sollicitées à l'école (concentration, mémorisation), pour les devoirs (organisation, planification) et dans les relations sociales (impulsivité, respect des autres).

ORGANISATION DU PROGRAMME En 12 ateliers, tous les **mercredis de 16h30 à 18h00**

ENTRETIEN PRELIMINAIRE PARENTS-ENFANT : Sur rendez-vous, avant le 30 août 2021

12 SEANCES ADOS – TOUTES OBLIGATOIRES, les 15-22-29/09/21 + 06-13-20/10 + 10-17-24/11 + 01-08-15/12/21

SYNTHESE PARENTS-ENFANT : sur rendez-vous après le 15 décembre 2021.

- **Lieu** : **Seyssins**

- **Conditions d'inscription** :

Enfants ayant déjà reçu un diagnostic de trouble de l'attention ou des apprentissages.

- **Participation** : **60€ Entretien préliminaire - 750 € Ateliers + Synthèse** (Règlement échelonné proposé)

Les participants seront enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription, dans la limite des places disponibles



COUPON D'INSCRIPTION ACCOMPAGNE DU REGLEMENT A RETOURNER à

Sophie JACQUET – Cabinet de neuropsychologie 3, place VAUCANSON – 38 000 Grenoble

Nom de l'enfant :

Est-il (elle) patient(e) du cabinet ?

Noms des parents

Tél :

né le,

Oui

En classe de Rentrée 21 :

Non

Je joins à ce bulletin le règlement suivant (libellés à l'ordre de S. JACQUET), selon les modalités de paiement suivantes :

1 chèque de 750 €

Ou en 4 chèques de 187.50 € (encaissés le 10 sept, 5 octobre, 5 novembre et 01 décembre 2021)

Date :

Signature :